

Base de plein air
SCOUGUI

Guide des locataires de la Base de plein air Scougui



Un terrain d'amitié, de défis et de souvenirs !



scougui.scoutsdelerable.ca



Base de plein air Scougui



scougui@scoutsdelerable.ca



819 563-5822 #12202



600, 4e rang Lampron, Saint-Félix-de-Kingsey, QC JOB 2T0

TABLE DES MATIÈRES

Termes de location	2
Conditions générales	2
Consentement des locataires	5
Informations générales	6
Mesures environnementales	7
Pour sauver des arbres	7
Pour participer au recyclage	7
Pour participer au compost	7
Avant votre départ	8
Sécurité des locataires	8
Coordonnées en cas d'urgence	8
Trajet vers les centres hospitaliers	9
Plan d'évacuation	11
Inventaires	12
Chalet principal	12
Items en prêt/location	12
Aperçu des activités offertes	13
Activités hivernales	13
Activités estivales	13
Notes	14
Annexes	15
Carte du site	15
Fiche de vérification	16
Guide du composteur	17
Permis de feux d'artifice	18
Des commentaires à nous faire parvenir?	19
Rempli le sondage juste ici!	19



@ Courriel
scougui@scoutsdelerable.ca

📞 Téléphone
819 563-5822 #12202

f Facebook
Base de plein air Scougui

📍 Adresse
600, 4e rang Lampron, Saint-Félix-de-Kingsey, QC J0B 2T0

TERMES DE LOCATION

Conditions générales

Bâtiment

À des fins de sécurité et d'assurances, le nombre de personnes, y compris les enfants, doit respecter la capacité inscrite de **50 personnes** pour le coucher, ou de 100 personnes pour manger. Le non-respect de cette condition mettra fin à cette entente. Il est demandé de respecter la capacité inscrite au contrat, à moins d'avoir avisé lors de la réservation.

Prenez note que durant votre séjour, l'accès au chalet est réservé **EXCLUSIVEMENT** aux locataires de ce bâtiment. Les installations sanitaires qui sont à votre disposition sont les seuls auxquels vous avez accès.

En période hivernale, il est obligatoire de laisser le chauffage à 17 degrés à l'intérieur du chalet. Si vous négligez ces consignes, la tuyauterie pourrait geler et vous pourriez en être tenus responsables et devoir payer les frais s'y rattachant.

Veuillez prendre note que tout type de réchaud, poêle, chandelle ou autre flamme est strictement interdit à l'intérieur du chalet ou abris. En plus d'être un danger pour votre sécurité, il y a un sérieux risque de feu et de dommages. Vous serez tenus responsables de tout feu, brûlure, trainée de cire ou autres dommages occasionnés par le non-respect de cette règle importante.

Il est interdit de laisser les chaises, tables et matériel de chalet à l'extérieur du chalet aux intempéries. Il est aussi interdit d'accrocher, d'apposer, de brocher, de clouer, ... quoi que ce soit sur les murs du chalet.

N'utilisez jamais de chasse-moustique ou crème solaire en aérosol à l'intérieur des bâtiments.

Veuillez noter qu'en cas de panne de courant due aux conditions météorologiques, aucun remboursement n'est effectué.

Tabagisme, drogue et alcool

Il est interdit de fumer à l'intérieur des bâtiments et à l'extérieur dans un rayon de 9 mètres :

- De toutes portes et fenêtres qui s'ouvrent;
- De toutes les aires de jeux et infrastructures d'animation.

AUCUN contenant en verre n'est toléré sur le terrain de la Base de plein air Scougui.

La consommation de drogue est prohibée et entraîne l'expulsion immédiate. Le défaut de se conformer au règlement sur le tabagisme pourrait entraîner une amende en vertu de la loi. Notre équipe d'inspection vérifiera l'état de votre site après votre départ. Tout dommage causé par l'usage du tabac, de la drogue ou de l'alcool à l'intérieur ou à l'extérieur des sites sera facturé au locataire.



@ Courriel
scougui@scoutsdelerable.ca

📞 Téléphone
819 563-5822 #12202

f Facebook
Base de plein air Scougui

📍 Adresse
600, 4e rang Lampron, Saint-Félix-de-Kingsey, QC J0B 2T0

Aires de feux et feux d'artifices

Chacun de nos emplacements dispose d'une aire de feu prévue à cet effet. Les aires de feux sont situées près du bâtiment principal ou de votre site de campement (se servir seulement des aires de feux déjà existantes).

Il est possible d'acheter du bois sur le site pour un prix très abordable (12\$ le sac, 50\$ le demi-cageot ou 80\$ le cageot (3 pieds x 3 pieds)). Vous devez placer votre commande de bois au plus tard deux semaines avant votre arrivée.

Vous pouvez également apporter votre propre bois de camping, mais devez le rapporter lorsque vous quittez les lieux afin d'éviter la transmission de maladies et d'insectes.

Il est strictement défendu d'allumer des feux sans surveillance.

Il est strictement défendu de couper du bois pour alimenter vos feux.

Il n'est pas autorisé d'allumer des feux si une interdiction de feux est en vigueur ou si les conditions ne le permettent pas (se fier aux recommandations sur place ou à la SOPFEU).

Il est obligatoire de posséder un permis pour pouvoir allumer des feux d'artifice. La demande doit être faite auprès de la municipalité (en annexe, ou disponible sur notre site web).

Animaux

Les animaux sont autorisés sur le terrain de la Base de plein air Scougui.

Cependant, tout animal doit être déclaré au moment de la réservation, car des frais supplémentaires pourraient être demandés.

Le responsable de l'animal devra assumer l'entière responsabilité des actes commis par l'animal, et ce, en tout temps et en tout lieu sur le terrain de la Base de plein air Scougui.

L'animal doit être tenu en laisse et sous surveillance d'un responsable **en tout temps**.

Les chiens présentant un comportement agressif ou aboyant de manière excessive devront quitter le site en compagnie de leur maître. Aucun remboursement ne sera effectué pour un départ précipité dû à une expulsion.

La personne responsable de l'animal doit immédiatement ramasser les excréments de son animal et en disposer de manière hygiénique et responsable.

Le responsable de l'animal s'engage à déboursier les frais en cas de bris ou de dommages causés par la présence de l'animal.

Le fait de ne pas déclarer son animal pourrait se valoir une expulsion et ce, sans remboursement.



@ Courriel
scougui@scoutsdelerable.ca

📞 Téléphone
819 563-5822 #12202

f Facebook
Base de plein air Scougui

📍 Adresse
600, 4e rang Lampron, Saint-Félix-de-Kingsey, QC J0B 2T0

Ménage et entretien

Vous êtes entièrement responsables du ménage de votre emplacement avant votre départ (voir fiche de vérification en annexe).

Prenez note que tous les produits fournis et utilisés à des fins d'entretien ou de désinfection respectent des normes élevées pour la protection de l'environnement et sont écoresponsables.

L'emplacement sera inspecté à la suite de votre séjour, et si son état est jugé insatisfaisant, des frais seront exigés.

Bruits et couvre-feu

Le jour comme la nuit, le chahut dans les emplacements et les aires de fréquentation diurne de Scougui n'est pas permis. La musique forte et les cris en font partie.

Le couvre-feu est en vigueur de **23h à 7h** dans tous les emplacements. Respectez les autres campeurs et réduisez le bruit au minimum. N'oubliez pas que dans des régions boisées, il est même possible d'entendre des conversations à voix basse. Veuillez signaler toute perturbation significative au personnel de Scougui au numéro de téléphone figurant sur la feuille des coordonnées d'urgence.

Durant le couvre-feu, la musique, l'utilisation des génératrices et les conversations à voix haute ne sont pas permises. Seuls les occupants d'un espace locatif sont autorisés sur cet emplacement après **23h**. Respectez les autres campeurs et minimisez le bruit au **maximum**.



Courriel

scougui@scoutsdelerable.ca



Téléphone

819 563-5822 #12202



Facebook

Base de plein air Scougui



Adresse

600, 4e rang Lampron, Saint-Félix-de-Kingsey, QC J0B 2T0

Consentement des locataires

Le locataire convient d'utiliser les lieux, le matériel et les équipements loués de manière prudente et raisonnable, et de se comporter de façon à ne pas troubler le séjour des autres résidents au camp.

Le locataire s'engage à remettre les lieux, le matériel et les équipements dans le même état qu'ils étaient lorsqu'il en a pris possession, sauf les détériorations dues à leur usage normal.

Le locataire s'engage à ne pas céder ses droits dans le présent contrat à moins d'en avoir obtenu le consentement écrit de la Base de plein air Scougui.

Le locataire s'engage à se conformer aux lois et aux règlements existants décrétés par les autorités fédérales, provinciales et municipales et à se doter, si besoin est, de tous les permis et licences nécessaires aux activités qu'il projette de faire à la Base de plein air Scougui (exemple : feux d'artifice).

Le locataire reconnaît qu'il assume toute responsabilité pour les dommages qui pourraient lui être causés. Il reconnaît également assumer toute responsabilité pour les dommages causés par lui ou les personnes l'accompagnant au matériel de la Base de plein air Scougui.

Le locataire dégage la Base de plein air Scougui de toute responsabilité en cas de vandalisme, vol, bris ou détérioration desdits biens et effets personnels.

Le locataire doit aviser la personne responsable des locations de la Base de plein air Scougui de tout bris.

L'arrivée du locataire (ou d'une personne mandatée) doit se faire selon l'heure prévue au contrat. Ce dernier recevra alors les clés et les dernières consignes. Des frais de 50\$/h seront facturés pour tous les groupes qui accuseront un retard (à l'arrivée comme au départ) en plus d'un taux horaire de 30\$/h.

Le départ pour TOUS les locataires doit se faire au plus tard à l'heure prévue au contrat. Si l'heure n'est pas respectée, des frais de 75\$/h vous seront facturés. Aucune exception ne sera prise en cause.

J'ACCEPTÉ DONC QUE TOUS LES FRAIS POUR DOMMAGE D'UNE BÂTISSE

OU D'UN SITE DE CAMP SERONT EXIGÉS SUR PRÉSENTATION DESDITS DOMMAGES.



@ Courriel
scougui@scoutsdelerable.ca

📞 Téléphone
819 563-5822 #12202

f Facebook
Base de plein air Scougui

📍 Adresse
600, 4e rang Lampron, Saint-Félix-de-Kingsey, QC J0B 2T0

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Hébergement et emplacements

- Le préau est équipé d'électricité et d'éclairage.
- Le Wifi est disponible au bâtiment principal.
- L'eau est potable partout sur le site. Si, pour des raisons diverses, les analyses d'eau indiquent que celle-ci n'est pas propre à la consommation pendant votre séjour, la Base de plein air Scougui s'assure de vous en fournir.
- Une source d'eau potable est disponible à l'arrière du bâtiment principal si celui-ci ne fait pas partie de l'entente de location.
- Le bâtiment principal est équipé d'extincteurs et d'un système d'alarme (incendie) qui n'est pas relié à une centrale.

Matières résiduelles

- Mettre les poubelles et la récupération dans les conteneurs prévus à cet effet (près du bâtiment principal) en prenant soin de défaire les boîtes de carton.
- Un bac de compost est à l'usage de tous, seulement pour des détritiques qui se décomposent rapidement (**OUI** : épluchures de carottes/pommes de terre, cœurs de pommes, coquilles d'œufs... **NON** : os de viande, viande, pelure de melon d'eau...). Voir le guide du composteur en annexe si vous doutez.

Véhicules

- Aucun véhicule n'est toléré en dehors des chemins prévus à cet effet. Il est donc défendu de circuler ou de stationner un véhicule sur un terrain ou une aire de jeu.
- Les motoneiges et VTT sont **interdits** sur le site, à moins d'un accord de la direction.
- Scougui n'est pas équipé d'une borne pour la recharge des voitures électriques ; vous devez apporter votre adaptateur si vous désirez brancher votre véhicule, des frais supplémentaires pourraient être demandés.
- La vitesse permise sur le terrain est de **10 km/h maximum**.

En hiver

- Vous avez la responsabilité de déneiger toutes les sorties du bâtiment pour la durée de votre séjour.
- Lors du déneigement, veuillez collaborer en déplaçant votre véhicule du stationnement.
- Une glissade hivernale est à votre disposition.



@ Courriel
scougui@scoutsdelerable.ca

📞 Téléphone
819 563-5822 #12202

f Facebook
Base de plein air Scougui

📍 Adresse
600, 4e rang Lampron, Saint-Félix-de-Kingsey, QC J0B 2T0

MESURES ENVIRONNEMENTALES

Pour sauver des arbres

Notre contribution : La fiche de vérification à utiliser avant le départ est plastifiée afin d'être réutilisée. De cette manière, nous n'avons pas besoin de faire une multitude de copies.

Votre contribution : En utilisant cette fiche de manière adéquate, vous contribuez directement à encourager cette initiative.

Pour participer au recyclage

Notre contribution : Vous êtes invités à trier toutes les matières recyclables provenant de vos activités, car Scougui dispose de recyclage et nous en sommes très fiers. Un conteneur est disponible au site principal et nous vous demandons de l'utiliser à cet effet.

Votre contribution : Assurez-vous de faire convenablement le tri de vos matières recyclables et d'aller porter vos items dans le conteneur prévu à cet effet afin que ceux-ci ne finissent pas dans les déchets.

Pour participer au compost

Notre contribution : Un bac de compost a été mis à disposition de tous. Nous nous occupons de mélanger le compost et de l'étendre lorsque le besoin se présente.

Votre contribution : En utilisant le compost, vous participez directement à la réduction de la quantité de déchets produite ! Tout ne peut pas aller au compost : pas d'os, pas de viande, seulement des matières qui se décomposent rapidement (ex. : coquilles d'œufs, cœurs de pommes, épluchures...). Si vous doutez de certains résidus, vous pouvez consulter le guide du composteur (disponible en annexe également). En triant bien les déchets de table, vous contribuez à la continuité du compost à Scougui.



@ Courriel
scougui@scoutsdelerable.ca

📞 Téléphone
819 563-5822 #12202

f Facebook
Base de plein air Scougui

📍 Adresse
600, 4e rang Lampron, Saint-Félix-de-Kingsey, QC J0B 2T0

AVANT VOTRE DÉPART

Lors de l'accueil, une fiche vous sera remise, comprenant une liste complète des tâches devant être effectuées à chaque emplacement de camp avant de quitter.

Nous vous invitons également à remplir l'évaluation (code QR) afin de nous permettre de toujours bonifier et améliorer l'expérience client qui demeure au cœur de nos priorités.

Au départ, barrer la porte du bâtiment et déposer la clé sur le comptoir de la cuisine avant de refermer derrière vous. Barrer le cadenas de la clôture à l'entrée, si vous êtes le dernier groupe à quitter.

Après votre départ, nous ferons l'inspection de votre emplacement de camp et ses alentours pour vérifier si tout est conforme à notre réglementation.

Prenez note que si des dommages sont rapportés ou si l'état des lieux est jugé insatisfaisant, des frais supplémentaires pourront être exigés.

SÉCURITÉ DES LOCATAIRES

Coordonnées en cas d'urgence

Ambulance, police, pompiers : 911

Centre antipoison : 1-800-463-5060

Hôpital Sainte-Croix (Drummondville) : 819 478-6464 [570, rue Hériot, Drummondville]

Hôtel-Dieu d'Arthabaska (Victoriaville) : 819 357-2030 [5, rue des Hospitalières, Victoriaville]

Infosanté : 811

Coordonnées importantes

David Perreault (responsable de l'entretien) : 819-818-9614

Lucie Bouchard (responsable des locations) : 819 563-5822 #12202

Chantal St-Cyr (directrice générale; plainte ou autre) : 819 563-5822 #12204



@ Courriel
scogui@scoutsdelerable.ca

📞 Téléphone
819 563-5822 #12202

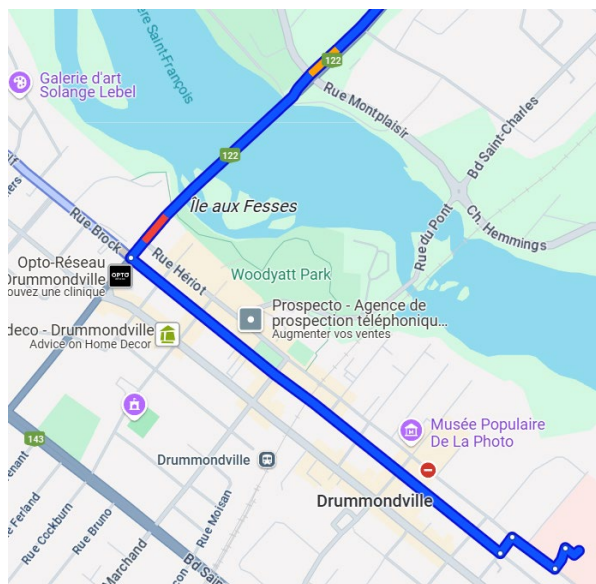
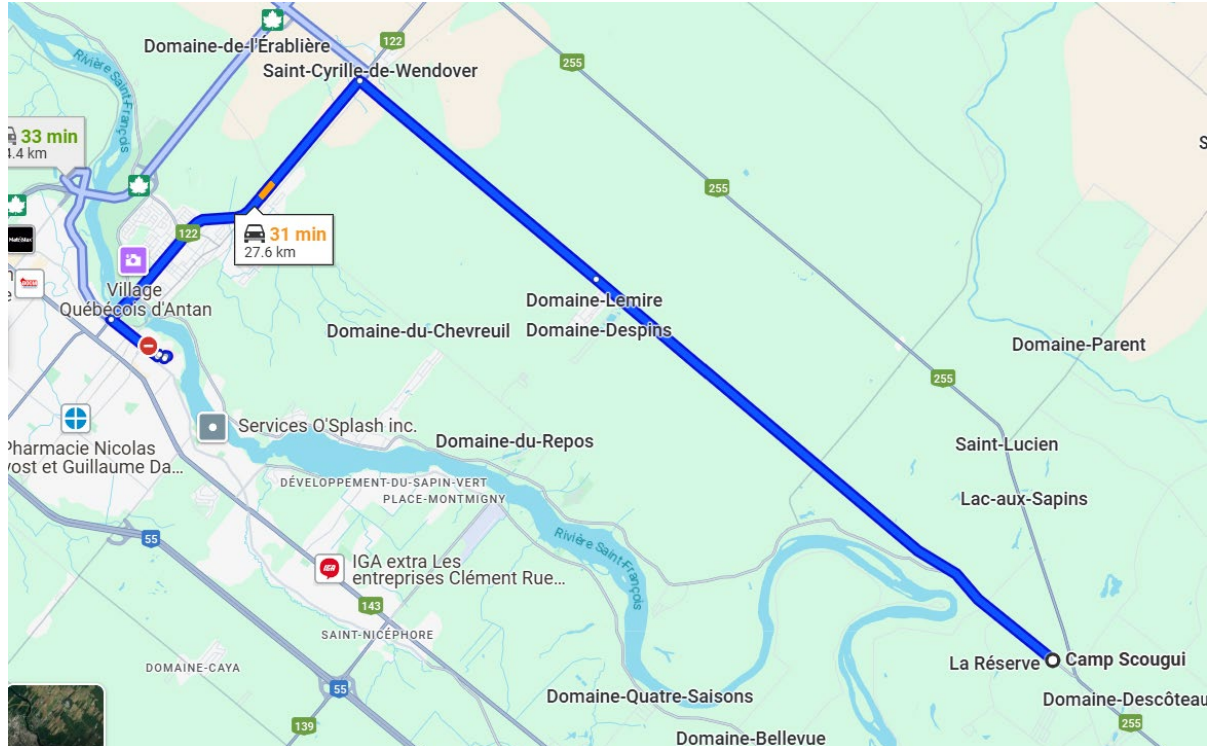
f Facebook
Base de plein air Scougui

📍 Adresse
600, 4e rang Lampron, Saint-Félix-de-Kingsey, QC J0B 2T0

Trajet vers les centres hospitaliers

Hôpital Sainte-Croix

1. En sortant de la Base de plein air Scougui, tourner à gauche
2. Prendre le 4^e rang jusqu'à la Route 122 O à St-Cyrille-de-Wendover (15 minutes, 18,7 km)
3. Tourner à gauche sur la Route 122 O (9 minutes, 7,3 km)
4. Tourner à gauche sur la rue Brock, puis continuer jusqu'à destination (5 minutes, 1,5 km)



@ Courriel
scougui@scoutsdelerable.ca

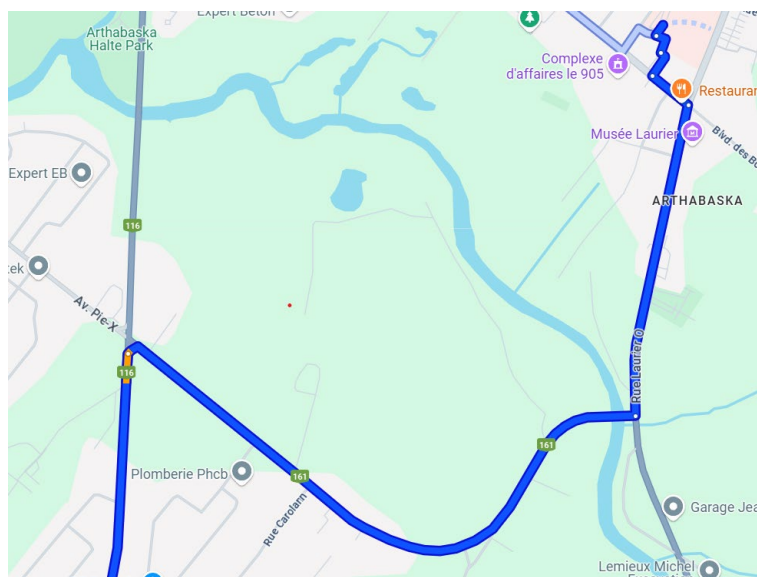
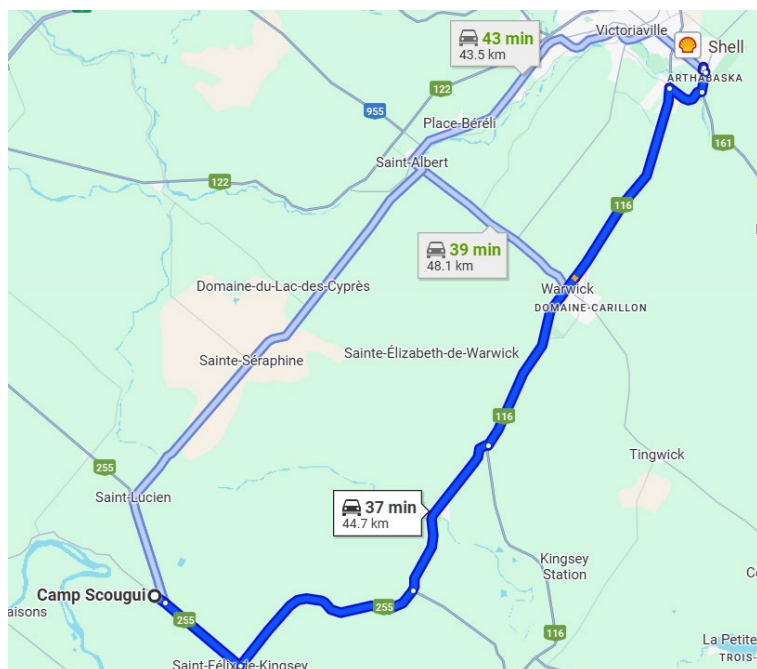
📞 Téléphone
819 563-5822 #12202

f Facebook
Base de plein air Scougui

📍 Adresse
600, 4e rang Lampron, Saint-Félix-de-Kingsey, QC J0B 2T0

Hôtel-Dieu d'Arthabaska

1. Tourner à droite en sortant de Scougui (37 secondes, 600 m)
2. Tourner à gauche sur la Route 255 S jusqu'au bd Marie Victorin de Kingsey Falls (11 minutes, 14,4 km)
3. Continuer tout droit sur le bd Marie Victorin (7 minutes, 7,9 km)
4. Tourner à gauche sur la Route 116 E (18,6 km)
5. Tourner à droite sur Av. Pie-X/Route 161 S (1,9 km)
6. Tourner à gauche sur la rue Laurier O, et continuer jusqu'à destination (3 minutes, 1,2 km)



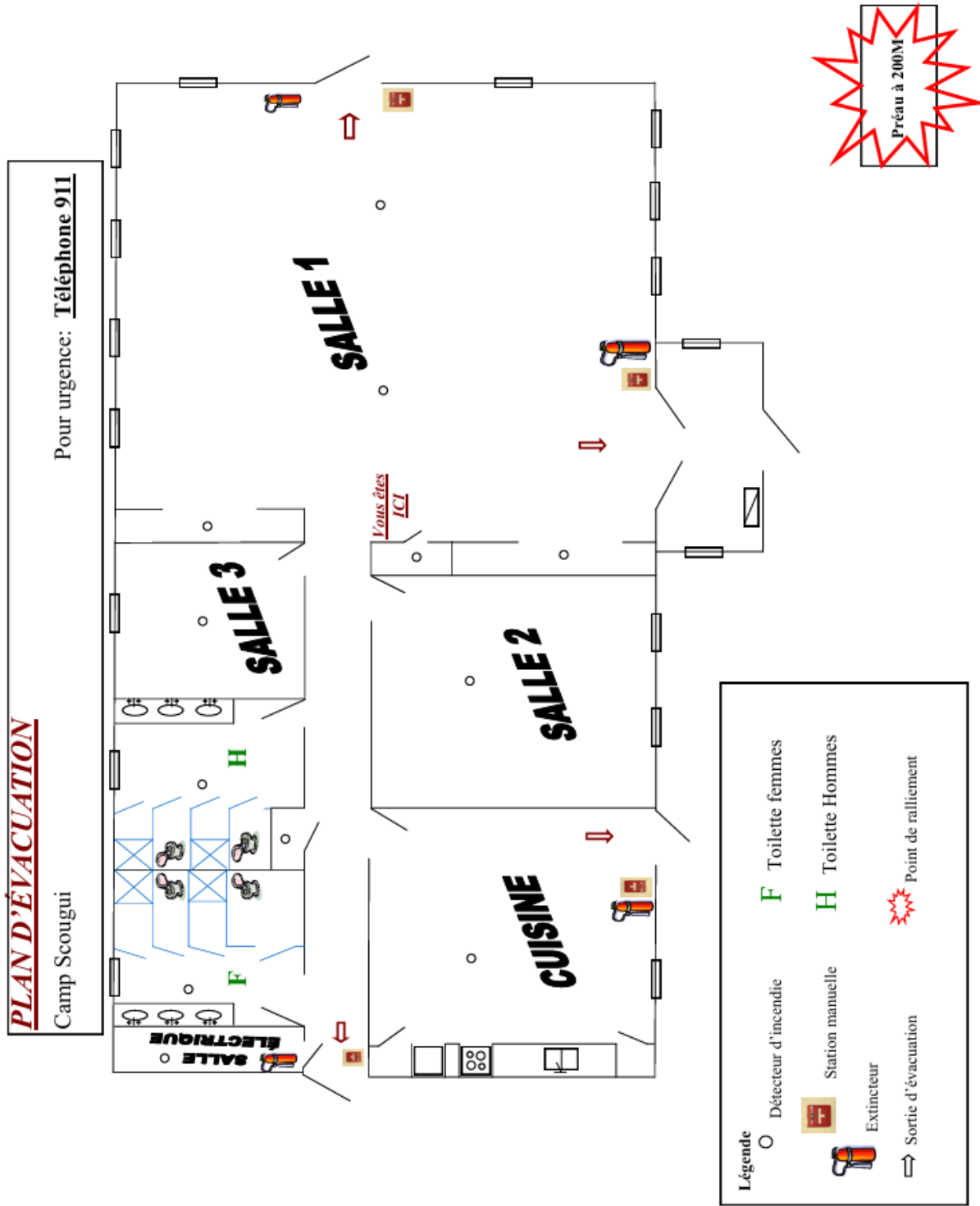
@ Courriel
scougui@scoutsdelerable.ca

📞 Téléphone
819 563-5822 #12202

f Facebook
Base de plein air Scougui

📍 Adresse
600, 4e rang Lampron, Saint-Félix-de-Kingsey, QC J0B 2T0

Plan d'évacuation



@ Courriel
scougui@scoutsdelerable.ca

📞 Téléphone
819 563-5822 #12202

f Facebook
Base de plein air Scougui

📍 Adresse
600, 4e rang Lampron, Saint-Félix-de-Kingsey, QC J0B 2T0

INVENTAIRES

Chalet principal

Dans la cuisine

- | | |
|---|---|
| ☐ Ustensiles | ☐ Bouilloire |
| ☐ Assiettes et bols | ☐ Cafetière |
| ☐ Verres et tasses | ☐ Grille-pain |
| ☐ Nécessaire pour cuisiner | ☐ Batteur électrique |
| ☐ Bacs à vaisselle | ☐ Four |
| ☐ Mitaines à four | ☐ Réfrigérateur et congélateur |
| ☐ Nécessaire pour laver la vaisselle | ☐ Essentiels de cuisine pour un grand groupe |
| ☐ Micro-ondes | |

Articles ménagers

- | | |
|---|--|
| ☐ Papier de toilette | ☐ Savon à vaisselle |
| ☐ Sacs de poubelle | ☐ Nettoyant désinfectant |
| ☐ Bac de recyclage | ☐ Nettoyant tout usage |
| ☐ Petit balai et porte-poussière | ☐ Nettoyant pour les vitres |
| ☐ Balais et vadrouille | ☐ Torchons (5) |
| ☐ Papier à mains | ☐ Linges à vaisselle (10) |
| ☐ Savon à mains | |

Dans la petite chambre/bureau

- ☐ Lits de camp (2)
- ☐ Sécheuse
- ☐ Bureau de travail avec chaise à roulettes

Pensez à apporter

- | | |
|---|---|
| ☐ Sel et poivre | ☐ Papier journal et allumettes |
| ☐ Huile | ☐ Gants de caoutchouc |
| ☐ Épices | ☐ Literie et oreillers |
| ☐ Linges à vaisselle supplémentaires | ☐ Serviettes de douche |
| ☐ Mouchoirs | ☐ Essuie-tout |
| ☐ Tampons à récurer | ☐ Papier d'aluminium |

→ Tout autre outil ou matériel jugé utile devra être apporté



@ Courriel
scougui@scoutsdelerable.ca

📞 Téléphone
819 563-5822 #12202

f Facebook
Base de plein air Scougui

📍 Adresse
600, 4e rang Lampron, Saint-Félix-de-Kingsey, QC J0B 2T0

Items en prêt/location

- ☐ Table à pique-nique
- ☐ Bancs en plastique
- ☐ Bancs en bois
- ☐ Raquettes (\$)
- ☐ Activités extérieures

→ Sur demande au préalable au moins 2 semaines avant votre arrivée.

APERÇU DES ACTIVITÉS OFFERTES

Activités hivernales

- Glissade de 9 mètres (30 pieds)
- Raquettes (plus de 40 paires disponibles de différentes grandeurs pour location)
- Sentiers pédestres

Activités estivales

- Hébertisme
- Sentiers pédestres
- Balançoires
- Glissade de 9 mètres (30 pieds)
- Soccer*
- Badminton*
- Volleyball*
- Tir au câble*
- Cerceaux*
- Washer*
- Ballon chasseur*

* À demander à l'avance au moins 2 semaines avant votre arrivée.

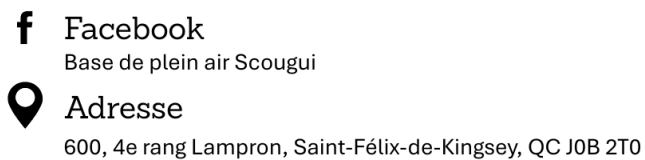


@ Courriel
scougui@scoutsdelerable.ca

📞 Téléphone
819 563-5822 #12202

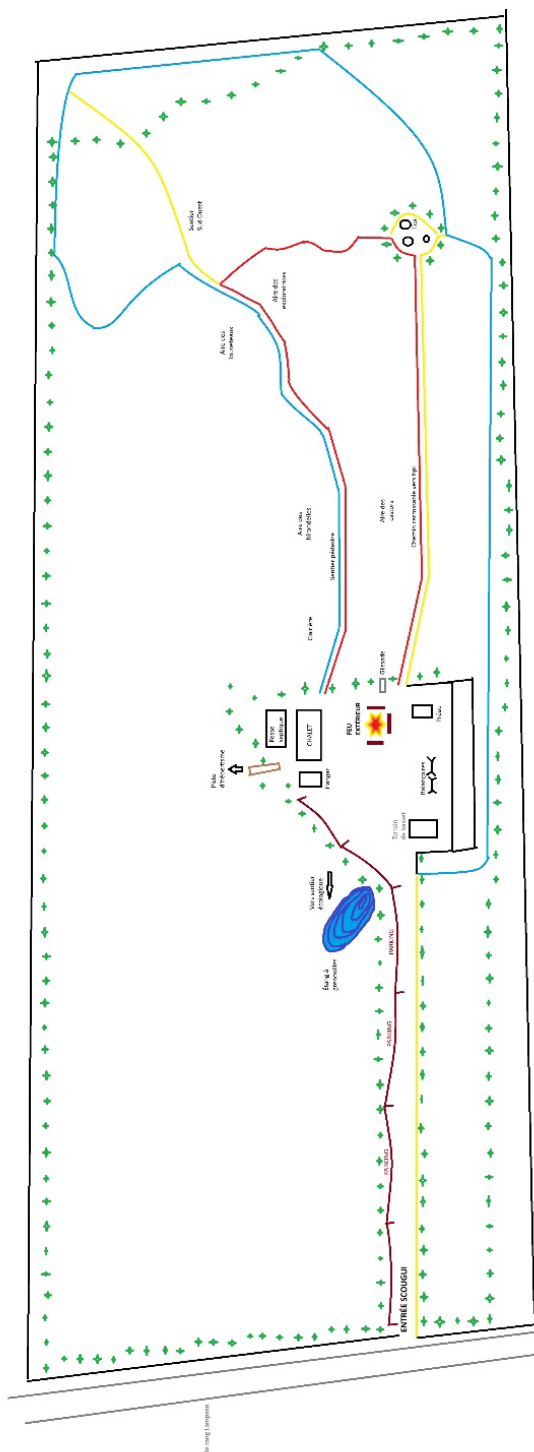
f Facebook
Base de plein air Scougui

📍 Adresse
600, 4e rang Lampron, Saint-Félix-de-Kingsey, QC J0B 2T0

[illegible]

ANNEXES

Carte du site



@ Courriel
scogui@scoutsdelerable.ca

📞 Téléphone
819 563-5822 #12202

f Facebook
Base de plein air Scogui

📍 Adresse
600, 4e rang Lampron, Saint-Félix-de-Kingsey, QC J0B 2T0

Fiche de vérification



Base de plein air
SCOUGUI

Fiche de vérification

Avant son départ, le LOCATAIRE effectue les actions suivantes :

Bâtiment

- ☐ Éteindre et nettoyer la cuisinière
- ☐ Éteindre les lumières de toutes les pièces
- ☐ Laver et ranger la vaisselle
- ☐ Nettoyer le plancher
- ☐ Fermer tous les robinets
- ☐ Fermer et verrouiller les portes et les fenêtres
- ☐ Abaisser le chauffage à 15° dans toutes les pièces (6 thermostats à vérifier)
- ☐ Enlever toute la nourriture périssable
- ☐ Ranger les tables et les chaises

Extérieur et général

- ☐ Éteindre les feux de camp
- ☐ Nettoyer les aires de camp
- ☐ Fermer les robinets extérieurs
- ☐ Ramasser les déchets et en disposer aux endroits prévus
- ☐ Enlever toute la nourriture périssable
- ☐ Corder le bois de chauffage proprement
- ☐ Barrer le cadenas de la barrière à l'entrée

Signature de la personne responsable : _____

Date : _____

Baden Powell a dit : « essayez de quitter ce monde en le laissant un peu meilleur que vous l'avez trouvé. »

Merci de votre collaboration!

L'équipe du comité de la Base de plein air Scougui



@ Courriel
scougui@scoutsdelerable.ca

📞 Téléphone
819 563-5822 #12202

f Facebook
Base de plein air Scougui

📍 Adresse
600, 4e rang Lampron, Saint-Félix-de-Kingsey, QC J0B 2T0

Guide du composteur

Matériaux compostables		
Bruns Riches en carbone	Verts Riches en azote	Matériaux à ne pas composter
• Feuilles d'arbres séchées • Paille / foin • Sciure de bois • Brindilles • Papier (préférable de le recycler) • Boîtes d'œufs • Serviettes de papier souillées • Pâtes alimentaires • Pain • Riz • Plumes • Plantes mortes et feuilles séchées	• Résidus de fruits • Résidus de légumes • Marc de café (filtre inclus) • Sachets de thé (sachet inclus) • Tontes de gazon fraîches • Mauvaises herbes fraîches (sans graines mûres) • Fumier d'herbivore • Coquilles d'œufs écrasées • Algues • Végétaux	• Écales de noix • Noyaux • Pelures de melons • Mauvaises herbes montées en graine • Cendres de bois • Chaux • Briquettes de BBQ • Viande et poisson • Huile • Os • Produits laitiers • Excréments d'animaux (chiens et chats) • Poussière d'aspirateur • Feuilles de rhubarbe • Matériaux contaminés avec des pesticides ou des produits dangereux • Plante ou feuillage malade • Plastique et métaux



@ Courriel
scougui@scoutsdelerable.ca

📞 Téléphone
819 563-5822 #12202

f Facebook
Base de plein air Scougui

📍 Adresse
600, 4e rang Lampron, Saint-Félix-de-Kingsey, QC J0B 2T0

Permis de feux d'artifice

PERMIS		No : _____	
Municipalité de MUNICIPALITÉ SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY			
Date de la demande Année / Mois / Jour		Durée du permis Du : Année / Mois / Jour à Année / Mois / Jour	

Type de permis	Identification du demandeur
Cocher le type de permis demandé et compléter les sections requises.	
☐ Feu (B,C,D)	Sans frais Nom
☐ Jeu ou activité sur la chaussée (A,B,C,E et annexer croquis)	Sans frais Prénom
☐ Parade (A,B,C,E et annexer croquis)	Sans frais Date de naissance (A-M-J)
☐ Présence dans un parc ou terrain d'école pour événement spécifique (A,B,C,E)	Sans frais Adresse
☒ Feux d'artifice (B,C,D)	Sans frais Municipalité
☐ Colportage (A,B,C,F)	100 \$ Code postal
☐ Système d'alarme (G,H,I,J,K)	25 \$ Numéro de téléphone () -

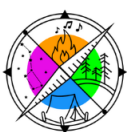
A Nature de l'activité ou du commerce		
B Date(s) de l'activité	Heure(s) de l'activité	Durée de l'activité
C Endroit où l'activité ou le commerce sera exercé		
D Événement pour lequel la demande est faite		
E Nombre potentiel de participants et de spectateurs		
F Nom et adresse de l'organisme ou de la personne physique ou morale pour qui agit le colporteur (si applicable)		
G Nom, prénom, adresse et numéro de téléphone du propriétaire des lieux protégés (s'il n'est pas le demandeur)		
H Adresse des lieux protégés	Description des lieux protégés	
I Dans le cas d'une personne morale, les nom, prénom, adresse et numéro de téléphone du ou des représentants de la personne morale		
J Nom, prénom, adresse et numéro de téléphone d'une autre personne qui peut être rejointe en cas d'alarme		
K Date de mise en opération du système d'alarme (A-M-J)		

Montant versé <u>0</u> \$
Date d'émission Année / Mois / Jour Signature du demandeur Signature de l'officier municipal autorisé

Nom du demandeur

Permis no :

MRC F89-01



@ Courriel
scogui@scoutsdelerable.ca

📞 Téléphone
819 563-5822 #12202

f Facebook
Base de plein air Scougui

📍 Adresse
600, 4e rang Lampron, Saint-Félix-de-Kingsey, QC J0B 2T0

DES COMMENTAIRES À NOUS FAIRE PARVENIR?

[Remplissez le sondage juste ici!](#)



Cela nous permettra d'améliorer notre base de plein air pour répondre davantage à vos besoins et que vous puissiez y passer le meilleur séjour possible!



@ Courriel
scougui@scoutsdelerable.ca

📞 Téléphone
819 563-5822 #12202

f Facebook
Base de plein air Scougui

📍 Adresse
600, 4e rang Lampron, Saint-Félix-de-Kingsey, QC J0B 2T0